

BREXIT suite et fin ?

Comme on pouvait s'y attendre, le 23 mai 2019, les citoyens du Royaume-Uni ont participé aux élections européennes et ont envoyé à Strasbourg 73 députés européens.

La participation est faible (30,74%) et la répartition des sièges est la suivante : UKIP 29 (+29), conservateurs 4 (-15), travaillistes 10 (-10), libéraux démocrates 16 (+15), verts Angleterre et Pays de Galles 7 (+4), parti national écossais 3 (+1).

Lorsque le Brexit sera effectif, les sièges britanniques seront répartis entre les autres États membres, la France en ayant 5 supplémentaires.

Mais au RU, la fête continue. La date limite du Brexit est repoussée au 30 juin, puis au 30 octobre. Theresa May annonce sa démission qui sera effective le 3 juillet.

Le parti conservateur, théoriquement majoritaire doit procéder à la nomination de son successeur. Les Parlementaires sélectionnent les deux candidatures qui seront proposées aux militants. Sont sélectionnés, au 5^e tour, Boris Johnson 51,1% et Jeremy Hunt.

Boris Johnson obtient 66,1% des voix des 92153 adhérents encartés et est donc désigné à la tête du Parti conservateur, ce qui lui ouvre les portes du 10 Downing Street.

Mais, très rapidement :

Sa majorité au sein des Communes s'effrite à la suite d'une élection partielle. Au Pays de Galles, les conservateurs perdent un siège au bénéfice des libéraux démocrates. Ils ne disposent plus que d'une voix de majorité.

Les Communes reprennent la main en votant le 3 septembre l'impossibilité pour le RU de sortir de l'Union sans accord. La chambre des Lords, favorable au Remploi, confirme la loi.

Le 4 septembre les communes refusent pour la troisième fois la proposition de Boris Johnson d'organiser de nouvelles élections générales (293 voix alors qu'il faut atteindre le seuil de 434 voix, les 2/3 de 650). Toute l'opposition, (travaillistes, libéraux, parti écossais) se sont unis pour rejeter la demande du PM. Un député conservateur quitte ostensiblement son camp pour rejoindre l'opposition.

Certains membres quittent le gouvernement, dont Jo Johnson, le propre frère du PM qui

avait voté en faveur du Remploi. Le speaker des Communes, John Bercow, annonce sa démission qui sera effective au plus tard le 31 octobre.

En réponse, le PM suspend le Parlement jusqu'au 14 octobre ce qui, dans un pays où la démocratie n'est pas un vain mot, est considéré comme une abomination.

Lundi 16 septembre, Boris Johnson rencontre Jean-Claude Juncker à Luxembourg, en présence de Michel Barnier. Bien que ces entretiens aient été qualifiés, en termes diplomatiques, « d'amicaux » et de « constructifs », il semble bien que chaque partie campe sur ses positions. Michel Barnier, quelques jours plus tard, devant le Parlement européen déclare qu' « il ne s'agit certainement pas de faire semblant de négocier ». Le négociateur européen a néanmoins reçu Stephen Barclay, ministre du Brexit, vendredi dernier.

Il semblerait que les britanniques aient déposé un texte contenant des propositions permettant d'éviter un hard Brexit. Mais d'ores et déjà ces propositions semblent rejetées par la Commission car le backstop irlandais n'a pas, pour le moment, de solution alternative satisfaisante.

En marge de l'Assemblée Générale de l'ONU, Boris Johnson a rencontré ce lundi Donald Tusk. Le premier ministre britannique souhaite un accord au sommet européen des 17 et 18 octobre prochain ; il se dit également déterminé à ce que son pays quitte l'Union Européenne à la date prévue, qu'il y ait accord ou pas.

Mais les événements s'accélèrent :

Lundi 23 - le Parti travailliste est réuni en congrès. Jeremy Corbyn est conforté dans le parti et sa proposition concernant le Brexit.

S'il est nommé Premier ministre à la place de Johnson, un référendum sera organisé et les Britanniques devront choisir entre les deux solutions suivantes :

- une nouvelle union douanière avec l'UE
 - le maintien du Royaume dans l'UE (Remploi)
- C'est alors que le Parti fera connaître sa position.

Mardi 24 – Alors qu'il est à la Conférence générale de l'ONU à New York, Boris Johnson subit le plus grand revers qui soit. Les onze membres de la Cour Suprême du Royaume

Uni déclarent à l'**unanimité** que la suspension du Parlement jusqu'au 14 octobre est anticonstitutionnelle.

John Bercow, speaker de la chambre des Communes, demande que tout soit fait pour que les députés britanniques se réunissent dès le lendemain à 11h30.

Jeremy Corbyn demande la démission immédiate de Boris Johnson, suivi en cela par Nicola Sturgeon, Première ministre d'Ecosse, et par Jo Swinson, leader des libéraux démocrates.

Bien sûr, Johnson n'est pas, sur le plan constitutionnel, obligé de démissionner mais il se trouve dans une situation très précaire.

Mercredi 25 – La Chambre des Communes se réunit et l'on assiste à de sévères échanges verbaux, particulièrement entre Boris Johnson et Jeremy Corbyn.

Les positions :

Boris Johnson dit respecter la décision de la Cour suprême, même s'il n'est « *pas du tout d'accord* ». Esquivant les appels à la démission, il compte « *aller de l'avant* » et faire sortir le Royaume-Uni de l'UE « *coûte que coûte* » le 31 octobre.

Mais les députés sont majoritairement opposés à un divorce brutal avec l'UE, scénario envisagé par Boris Johnson. Ils ont voté une loi l'obligeant à demander à Bruxelles un report du Brexit de trois mois, s'il n'obtient pas d'accord de sortie d'ici le 19 octobre, c'est à dire après le sommet européen à Bruxelles. Mais le Premier ministre a catégoriquement exclu de solliciter un délai.

Pour Boris Johnson, qui n'a plus de majorité au Parlement, « *la chose évidente à faire est d'organiser des élections* ». Il espère ainsi obtenir suffisamment de soutien pour mettre en œuvre sa stratégie pour le Brexit. Selon plusieurs sondages d'opinion, le Parti conservateur arriverait en effet en tête en cas d'élections anticipées.

Le leader du Labour, principal parti d'opposition, Jeremy Corbyn, a lui appelé le chef du gouvernement à la démission. Il se dit favorable à des élections anticipées mais une fois la menace du « **no deal** » écartée.

Sur le terrain diplomatique, Boris Johnson répète avoir bon espoir de pouvoir conclure un accord de divorce avec Bruxelles, même si les dirigeants européens sont loin de partager son

optimisme, notamment sur **la question cruciale de la frontière irlandaise**.

Dans ce contexte particulièrement inextricable, et où la situation change désormais d'heures en heures, quelles sont les scénarios possibles ?

1 - le premier scénario est **un nouveau report** : le Brexit a déjà été reporté à deux reprises. La loi votée mercredi 4 septembre par les députés contraint Boris Johnson à demander à l'Union européenne un report de trois mois. Le Premier ministre y est farouchement opposé et il est loin d'être certain que les 27 acceptent (veto de la France).

2 - **des élections anticipées**. Elles sont dans l'intérêt de Boris Johnson qui a perdu sa majorité au Parlement. Les Communes s'y sont opposées à plusieurs reprises.

3 - **un Brexit avec accord**. Dans ce cas, Londres et Bruxelles arrivent à s'entendre sur la question du filet de sécurité irlandais, qui vise à éviter le retour d'une frontière en Irlande. **Et cela c'est le problème qui en trois ans n'a pas trouvé de solution.**

4 - **un Brexit sans accord**. Cette hypothèse, écartée pour le moment, continue d'effrayer les milieux économiques qui craignent une récession. La frontière irlandaise est rétablie avec tout ce que cela suppose. L'Ecosse peut demander son indépendance afin de rester dans l'UE (Nicola Sturgeon souhaite un référendum avant la fin de la législature en mai 2021). C'est le grand saut dans l'inconnu...

5 - **pour le fun**, comme pour le tournoi des 6 Nations, réunir les deux Irlandes, ce qui à terme est inévitable.

Situation arrêtée vendredi 27 septembre à 12h

Pendant ce temps Elisabeth II fait sa promenade quotidienne, entourée de ses chiens, dans le parc du château de Balmoral et le tableau de Banksy, « Devolved Parliament » a été vendu chez Sotheby's 11,1 M€ ...

Jean-Claude Chevailer

Membre du MEF-Franche-Comté

Octobre 2019